

— LA —
SEMAINE RELIGIEUSE
— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prone. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III La première communion est une fête religieuse. — IV Réhabilitation de Jeanne d'Arc au XV^e siècle. — V Société d'une messe. — VI Calendrier perpétuel d'indulgences plénières : Mai (suite). — VII Soeurs de Miséricorde : Véture et profession religieuse.

AU PRONE**Le dimanche 16 mai**

On annonce :

Les Rogations.

La fête de l'Ascension.

La neuvaine de la Pentecôte le 21 (1).

Dans le diocèse de Sherbrooke, vendredi, annivers. de l'élection de Mgr l'évêque.

OFFICES DE L'ÉGLISE**Le dimanche, 16 mai**

Messe du 5^e dim. après Pâques, *semi-double* ; mém. de S. Ubald ; 3^e or. *Concede nos* ; préf. pascale. — I vêpres de S. Paschal Baylon C., patron des Œuvres eucharistiques, *double* ; mém. du dim. et de S. Ubald.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES**Le dimanche, 23 mai**

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 24 mai, N.-D. Auxiliatrice (Saint-Jean-Est) ; du 29 mai, sainte Théodosie.

(1) En faisant cette neuvaine *publiquement*, chaque fidèle peut gagner : 10 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences à chaque exercice (300 jours en la faisant *privément*) ; 20 une indulgence plénière en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine (publique ou privée), ou l'un des huit jours suivants (du 21 mai au 6 juin).